État de l’environnement et part de la France dans l’atteinte des limites planétaires

10 décembre 2019

L’édition 2019 du rapport du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) sur l’état de l’environnement en France inclut, pour la première fois, une analyse de l’impact global de la France sur les ressources planétaires. La méthode repose sur les « limites planétaires » (planet boundaries), qui définissent un espace de développement sûr et juste pour l’humanité, fondé sur neuf processus naturels régulant la stabilité de la planète : climat, biodiversité, cycles biogéochimiques de l’azote et du phosphore, utilisation des sols, acidification des océans, eau, ozone stratosphérique, aérosols atmosphériques, nouvelles entités introduites dans la biosphère (substances chimiques, formes de vie modifiées, etc.). Le rapport conclut que la France contribue au dépassement d’au moins six de ces neuf limites à l’échelle globale (voir figure ci-dessous). De plus, les activités et pratiques agricoles ont différents impacts sur ces six limites, par exemple avec l’utilisation d’engrais de synthèse et de produits phytosanitaires. Enfin, les auteurs discutent des interactions entre besoins humains et respect de l’environnement : selon eux, malgré d’importantes inégalités sociales et territoriales, les besoins essentiels sont largement satisfaits, ce qui induit de fortes pressions sur l’environnement à l’échelle nationale comme à l’étranger. L’alimentation représente, à elle seule, entre 17 % et 24 % de l’empreinte carbone du pays.

Situations mondiale et française vis-à-vis de l’atteinte des neuf limites planétaires



Source : MTES

Lecture : les limites colorées en rouge sont dépassées. Les limites colorées en rose sont presque atteintes ou préoccupantes. Les limites colorées en vert sont bien maîtrisées. Les informations disponibles sont insuffisantes pour conclure dans le cas des limites représentées en blanc.

Source : MTES